



La mascarade des coupables : le jeu des masques dans *Le Panoptique* de Bentham

Muriel Schmid

Volume 60, numéro 3, octobre 2004

L'enseignement philosophique au XIII^e siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/011364ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/011364ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

Dans le *Panoptique*, Jeremy Bentham expose ses vues sur la réhabilitation des criminels. Un important aspect de son projet repose sur l'idée que le regard du public sur le châtement est nécessaire à l'éducation morale de la société. Lors de la rencontre entre les visiteurs et les prisonniers, Bentham exige de chaque détenu le port d'un masque. Cet essai suggère que le masque joue un rôle fondamental dans la mise en scène du châtement.

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Schmid, M. (2004). La mascarade des coupables : le jeu des masques dans *Le Panoptique* de Bentham. *Laval théologique et philosophique*, 60(3), 543-556.
<https://doi.org/10.7202/011364ar>

LA MASCARADE DES COUPABLES : LE JEU DES MASQUES DANS LE PANOPTIQUE DE BENTHAM*

Muriel Schmid

Faculté de Théologie
Université de Neuchâtel, Suisse

RÉSUMÉ : Dans le Panoptique, Jeremy Bentham expose ses vues sur la réhabilitation des criminels. Un important aspect de son projet repose sur l'idée que le regard du public sur le châtiement est nécessaire à l'éducation morale de la société. Lors de la rencontre entre les visiteurs et les prisonniers, Bentham exige de chaque détenu le port d'un masque. Cet essai suggère que le masque joue un rôle fondamental dans la mise en scène du châtiement.

ABSTRACT : In the Panopticon Writings, Jeremy Bentham exposes his project for the criminals' rehabilitation. An important aspect of his project is based on the idea that the confinement of criminals has to be displayed before the eyes of visitors. Thus, when prisoners encounter the public's gaze, they are forced to wear a mask. This paper suggests a reading of the mask as a central instrument of redemption and general moral education.

[...] rien ne doit être si sacré aux hommes que les lois destinées à les rendre bons, sages et heureux.

FÉNELON, *Les Aventures de Télémaque*¹.

I. REMARQUES INTRODUCTIVES

Jeremy Bentham (1748-1832) écrit *Le Panoptique* en 1786², sous forme de lettres. La version publiée ne sort qu'en 1791, accompagnée de deux compléments, les *Postscripts I et II*. L'accès en est cependant resté longtemps limité. Au XX^e siècle, le regain d'intérêt pour ces textes est principalement dû à l'essai de Michel Foucault, *Surveiller et punir*, paru en 1975. Comme le souligne François Boullant, « Foucault

* Cet essai est une version revue et corrigée d'une présentation faite lors de la conférence annuelle de l'American Society for Eighteenth-Century Studies, New Orleans, le 22 avril 2001, sous le titre « Performing Counter-Amusement : The Role of Masks in Bentham's *Panopticon* ».

1. Paris, Gallimard (coll. « Folio »), 1995, p. 105.

2. Sur les questions de datation, voir Janet SEMPLE, *Bentham's Prison. A Study of the Panopticon Penitentiary*, Oxford, Clarendon Press, 1993, p. 13, note 31. Même si les lettres sont datées de 1787, la correspondance de Bentham donne à penser qu'il les rédigea en 1786.

exhume là un texte presque oublié, trouvé par hasard alors qu'il travaillait sur l'architecture hospitalière à la fin du XVIII^e siècle³. »

Bentham lutta sa vie durant pour l'érection du Panoptique, mais cette prison idéale rêvée par le philosophe anglais n'a jamais vu le jour. Le concept architectural du Panoptique a néanmoins influencé la construction de quelques édifices. Le pénitencier de Pittsburgh, ouvert en 1826 selon les plans de l'architecte William Strickland (1788-1854), en est le modèle le plus proche. Insatisfaisant, le projet fut totalement abandonné sept ans plus tard⁴. Dans sa réalisation concrète, le modèle panoptique ne fut pas convaincant : des coûts trop élevés et une mauvaise viabilité furent les principales raisons de son abandon. L'échec de Pittsburgh a signifié la fin du Panoptique en tant que construction architecturale. En conséquence, le débat qui entoure aujourd'hui le projet pénitentiaire de Bentham porte davantage sur des enjeux d'ordre philosophique — le regard, l'observation, le contrôle, la surveillance, etc. — que sur des questions d'ordre purement pratique. Le Panoptique s'inscrit toutefois indiscutablement dans le contexte des réflexions de l'époque traitant des formes de châtiment et d'enfermement dans le processus de réhabilitation des criminels⁵.

Sans présenter l'ensemble des réformes pénales dites de l'âge classique (entre le XVIII^e et le XIX^e siècles), nous situerons dans un premier temps le projet de Bentham dans le cercle des travaux de son époque portant sur une révision du système pénal. Dans un deuxième temps, notre réflexion se concentrera sur le principe fondamental du Panoptique, la tension entre visibilité et invisibilité. Ce principe nous conduira, dans un troisième temps, à présenter les grandes lignes de l'utilitarisme ainsi que leurs incidences sur le traitement des criminels. Finalement, nous nous arrêterons à un élément souvent ignoré des critiques : le rôle des masques dans le travail de prévention du crime. Ce dernier élément nous offrira la possibilité d'introduire une perspective théologique dans l'interprétation du Panoptique.

II. LES RÉFORMES PÉNALES DE L'ÂGE CLASSIQUE

Entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, une vague d'écrits proposant de réformer le système pénal voit le jour. Les essais qui paraissent à cette époque réfléchissent aux conditions d'emprisonnement et de réhabilitation des criminels. L'ancien modèle de la prison, conçue comme lieu de détention des condamnés et des prévenus, posait de nombreux problèmes : les prisonniers étaient enfermés dans une salle commune sans distinction d'âge, de sexe ou de gravité d'offenses. Les maladies et le manque d'hygiène, la corruption ainsi que la violence sévissaient sans contrôle⁶.

3. François BOULLANT, *Michel Foucault et les prisons*, Paris, PUF (coll. « Philosophies »), 2003, p. 67.

4. Voir à ce sujet, Norman JOHNSTON, *The Human Cage : A Brief History of Prison Architecture*, New York, The American Foundation, 1973, p. 16-28.

5. L'introduction de l'ouvrage de Janet SEMPLE, *Bentham's Prison*, p. 1-17, présente en détail les diverses études du Panoptique. Elle déplore le manque d'intérêt pour le contexte historique du projet de Bentham.

6. Pour un panorama exhaustif des réformes pénales et de leurs enjeux, voir Norman JOHNSTON, *Forms of Constraint. A History of Prison Architecture*, Urbana et Chicago, University of Illinois Press, 2000.

L'Angleterre⁷ est un sol fertile en matière de réformes pénales. Deux auteurs méritent d'être cités : en 1776, Jonas Hanway (1712-1786) dans un traité intitulé *Solitude in Imprisonment*⁸, systématisait pour la première fois une philosophie de l'emprisonnement basée sur l'isolement des prisonniers ; parallèlement, John Howard (1726-1790) devait être le premier à dénoncer de manière systématique les conditions inacceptables d'emprisonnement ; son ouvrage publié en 1777, *The State of the Prisons in England and Wales*, présentait non seulement une recension des problèmes existants, mais dessinait également les grandes lignes des changements qu'il fallait mettre en place. Il était urgent, selon lui, d'améliorer l'état des prisons si l'on souhaitait y réformer les criminels. Notons cependant que, quelque dix ans plus tôt, en 1764, Cesare Beccaria (1738-1794) avait déjà fait paraître anonymement en Italie un écrit d'une portée hautement polémique, *Dei delitti e delle pene*, qui mobilisa les philosophes et les politiciens dans une nouvelle réflexion sur le châtement et la réhabilitation. Contre le modèle traditionnel de l'exécution publique et du châtement corporel en vigueur jusqu'à cette époque, les réformateurs proposaient une conception de la peine dont le but novateur était la réhabilitation du criminel. Dès cette période, la prison ne devait plus seulement être un lieu où les condamnés attendaient leur exécution ou les prévenus leur comparution, mais elle devenait une peine en soi, moyen de réformation sociale et morale du criminel.

Au XVIII^e siècle, les Hospices de San Michele à Rome construits en 1704 par le pape Clément XI pour y recevoir de jeunes délinquants, représentent le premier modèle pratiquant une prise en charge adéquate des détenus. En 1775, la Maison de Force de Gand, fondée par le vicomte J.J.P. Vilain XIII⁹, devient le premier établissement pénitentiaire proprement dit, fonctionnant selon les nouveaux principes d'incarcération¹⁰.

Les perspectives de Jeremy Bentham en matière pénale sont le fruit de leur époque¹¹. Tout comme ses contemporains, Bentham réfléchit aux conditions de détention des criminels, exprimant une admiration inconditionnelle pour John Howard¹².

7. La discussion ne se limite pas aux auteurs anglais. Citons quelques noms à titre d'exemple : Benjamin Rush et les Quakers du côté américain ; Alexis de Tocqueville et Frédéric-Auguste Demetz en France ; Nikolaus Julius en Allemagne.

8. Le titre complet de cet ouvrage est : *Solitude in imprisonment, with proper profitable labour and spare diet, the most humane and effectual means of bringing malefactors, who have forfeited their lives, or are subject to transportation, to a right sense of their condition*, London, Printed for F. Bew, 1776.

9. Voir à sujet Robert ROTH, *Pratiques pénitentiaires et théorie sociale. L'exemple de la prison de Genève (1825-1862)*, Genève et Paris, Librairie Droz, 1981, p. 23-24. Nous reprenons l'orthographe reconnue du vicomte Vilain.

10. Cet exemple européen devance de très peu la mise en service, en 1776, d'une autre prison modèle : celle de Walnut Street à Philadelphie fondée par les Quakers.

11. Janet SEMPLE, *Bentham's Prison*, p. 62-94, situe Bentham parmi les autres réformateurs.

12. À la suite des écrits de John Howard, BENTHAM opte entre autres pour une association réfléchie de certains prisonniers, chaque cellule du Panoptique pouvant accommoder environ quatre détenus : « [...] le bon et judicieux Howard, qui a accumulé tant d'observations sur les prisonniers, avait bien vu que la solitude absolue, qui produit d'abord un effet salutaire, perd assez promptement son efficace, et fait tomber un malheureux captif dans le désespoir, la folie ou l'insensibilité » (cf. *Le Panoptique*, précédé de *L'œil du pouvoir*, entretien avec Michel Foucault, Paris, Belfond, 1977, p. 32).

En 1779, l'Angleterre vote ce qu'il est convenu d'appeler le *Penitentiary Act* : le gouvernement approuve alors officiellement les propositions élaborées par John Howard. À partir de cette date, les prisons anglaises doivent être conçues selon les principes du grand réformateur : il est nécessaire avant tout qu'elles soient salubres et qu'elles favorisent la réhabilitation des criminels par le travail ainsi que la séparation des détenus. Bentham rédige ses lettres sur le Panoptique sept ans après l'introduction de cette nouvelle loi. Dans son projet pénitentiaire, il met en application les nouveaux principes d'emprisonnement, avec une insistance particulière et originale : la nécessité de concevoir une observation continue des prisonniers comme moyen idéal de réhabilitation. Voici en quels termes Bentham décrit son Panoptique :

Une maison de pénitence sur le plan que l'on vous propose serait un bâtiment circulaire ; ou plutôt, ce seraient deux bâtiments emboîtés l'un dans l'autre. Les appartements des prisonniers formeraient le bâtiment de la circonférence sur une hauteur de six étages : on peut se les représenter comme des cellules ouvertes du côté intérieur, parce qu'un grillage de fer peu massif les expose entier à la vue. Une galerie à chaque étage établit la communication ; chaque cellule a une porte qui s'ouvre sur cette galerie.

Une tour occupe le centre : c'est l'habitation des inspecteurs ; mais la tour n'est divisée qu'en trois étages, parce qu'ils sont disposés de manière que chacun domine en plein deux étages de cellules. La tour d'inspection est aussi environnée d'une galerie couverte d'une jalousie transparente, qui permet aux regards de l'inspecteur de plonger dans les cellules, et qui l'empêche d'être vu, en sorte que d'un coup d'œil il voit le tiers de ses prisonniers, et qu'en se mouvant dans un petit espace, il peut les voir tous dans une minute. Mais fût-il absent, l'opinion de sa présence est aussi efficace que sa présence même.

Des tubes de fer-blanc correspondent depuis la tour d'inspection à chaque cellule, en sorte que l'inspecteur, sans aucun effort de voix, sans se déplacer, peut avertir les prisonniers, diriger leurs travaux, et leur faire sentir sa surveillance. Entre la tour et les cellules, il doit y avoir un espace vide, un puits annulaire qui ôte aux prisonniers tout moyen de faire entreprises contre les inspecteurs.

L'ensemble de cet édifice est comme une ruche dont chaque cellule est visible d'un point central. L'inspecteur invisible lui-même règne comme un esprit ; mais cet esprit peut au besoin donner immédiatement la preuve de sa présence réelle.

Cette maison de pénitence serait appelée *panoptique*, pour exprimer d'un seul mot son avantage essentiel, *la faculté de voir d'un coup d'œil tout ce qui s'y passe*¹³.

L'idée générale du Panoptique n'est pas neuve, mais Bentham l'affine et invente le terme même *Panopticon*. Rarement évoquée¹⁴, une vision similaire se retrouve chez Leibniz dans un écrit de 1675, intitulé *Drôle de pensée touchant une nouvelle sorte de représentations*¹⁵. Leibniz y applique, plus d'un siècle avant Bentham, le

13. *Ibid.*, p. 7-8. Cette traduction du Panoptique, la seule longtemps disponible pour le lecteur francophone, est une reproduction du texte français de 1791. Elle ne suit pas exactement le format du texte anglais : elle en offre un résumé avec des renvois réguliers au texte anglais ; par ailleurs, le choix a été fait dans cette édition de ne pas reproduire les *Postscripts*, ce que Janet SEMPLE (*Bentham's Prison*, p. 14, note 34) déplore. Une très récente édition offre le même texte aux lecteurs français : Jeremy BENTHAM, *Panoptique*, Paris, Mille et une nuits, 2002 (notes et postface de C. Laval).

14. John BENDER (*Imagining the Penitentiary. Fiction and the Architecture of the Mind in Eighteenth-Century England*, Chicago, University of Chicago Press, 1987, p. 40) est l'un des rares auteurs à souligner ce parallélisme.

15. Cf. la présentation et la traduction de ce texte par Yvon BELAVAL, « Une "drôle de pensée" de Leibniz », *La Nouvelle Revue Française*, 70 (octobre 1958), p. 754-768.

principe du « voir sans être vu » à ce qu'il nomme une Académie des plaisirs : « Ces maisons seraient bâties de manière que le maître de la maison pourra entendre et voir tout ce qui se dit et se fait, sans qu'on l'aperçoive, par le moyen des miroirs et des tuyaux¹⁶. »

La mise en place d'une possibilité, pour l'inspecteur, de voir sans jamais être vu représente sans aucun doute l'aspect spécifique qui distingue le Panoptique de tout autre projet pénitentiaire. Ce fait mérite donc un arrêt particulier. À la suite de Foucault, l'architecture panoptique, dont Bentham demeure le représentant privilégié, a suscité de nombreuses discussions. Comme nous le rappelle François Boullant, la notion foucauldienne de panoptisme en est venue à désigner une forme spécifique et critiquée de contrôle social sur les individus jugés coupables : « En greffant sur le néologisme initial de Bentham l'adjectif panoptique, et surtout le substantif panoptisme, Foucault innove. Le panoptisme désignera un ensemble de dispositions disciplinaires prenant place à l'intérieur d'une architecture de surveillance et correspondant à des critères précis : encellulement individuel, visibilité intégrale, surveillance constante, ces dispositions visant à l'amendement du coupable¹⁷. » Détaché de sa réalisation concrète, le Panoptique a radicalement modifié la construction de la représentation de la surveillance dans la culture occidentale. Au vu de l'historique du concept, il paraît donc important d'en expliciter au mieux les enjeux.

III. LA SYMBOLIQUE DU « TOUT VOIR »

Le 1^{er} avril 1799, le *Morning Chronicle* publie la lettre d'un lecteur anonyme qui se moque du Panoptique en y voyant « un principe *optique* [...] destiné à dorer les derniers rayons du dix-huitième siècle¹⁸ [...] ». L'ironie de ce lecteur renvoie le Panoptique à la philosophie des Lumières et à ses principes propres : absence d'ombre, volonté de voir, d'exposer. Dans le même sens, Michel Foucault oppose la transparence du Panoptique au cachot : « En somme, on inverse le principe du cachot ; ou plutôt de ses trois fonctions — enfermer, priver de lumière et cacher — on ne garde que la première et on supprime les deux autres. La pleine lumière et le regard d'un surveillant captent mieux que l'ombre, qui finalement protégeait. La visibilité est un piège¹⁹ ».

La conception du Panoptique ainsi que son efficacité sont basées sur l'idée d'une omniprésence potentielle de l'inspecteur, doublée d'une omniscience menaçante. « L'*inspection* : voilà le principe unique, et pour établir l'ordre et pour le conserver ; mais une inspection d'un genre nouveau, qui frappe l'imagination plutôt que les sens, qui met des centaines d'hommes dans la dépendance d'un seul, en donnant à ce seul homme une sorte de présence universelle dans l'enceinte de son domaine²⁰. » La tour

16. *Ibid.*, p. 766.

17. François BOULLANT, *Michel Foucault et les prisons*, p. 67.

18. Cité par Janet SEMPLE, *Bentham's Prison*, p. 258 (notre traduction).

19. Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard (coll. « Tel »), 2000, p. 233-234.

20. Jeremy BENTHAM, *Le Panoptique*, p. 6-7.

centrale du Panoptique en vient à symboliser le principe d'une surveillance continue détachée de la présence effective de l'inspecteur. Ce principe a rendu la machine benthamienne suspecte et terrifiante à tel point qu'elle représente pour Michel Foucault un tournant critique dans l'histoire de la représentation du pouvoir :

Le Panoptique est une machine à dissocier le couple voir-être vu : dans l'anneau périphérique, on est totalement vu, sans jamais voir ; dans la tour centrale, on voit, sans être jamais vu.

Dispositif important, car il automatise et désindividualise le pouvoir. Celui-ci a son principe moins dans une personne que dans une certaine distribution concertée des corps, des surfaces, des lumières, des regards ; dans un appareillage dont les mécanismes internes produisent le rapport dans lequel les individus sont pris. Les cérémonies, les rituels, les marques par lesquels le plus-de-pouvoir est manifesté chez le souverain sont inutiles²¹.

Michel Foucault interprète l'architecture panoptique comme l'apogée de la « généralisation disciplinaire [...] opérée au cours de l'âge classique²² » et qui traverse le XIX^e siècle²³. Comme le suggère Janet Semple, l'interprétation de Foucault peut certes être nuancée et une loyale intention reconnue au projet de Bentham : « [...] sa conception de l'homme comme créature responsable de ses actes n'est pas moins diminuante pour la dignité humaine que celle de Foucault qui voit en l'homme un jouet de forces au-delà de sa compréhension, une victime des circonstances, destinée à souffrir et pécher sans aucun remède²⁴. » Bentham est représentatif de son temps : à la fin du XVIII^e siècle, le criminel est généralement considéré comme un homme fautif auquel il faut donner la chance d'une conversion.

Les réformes pénales de la fin du XVIII^e siècle avaient pour but, en plus de l'amélioration des conditions de détention et de punition, une volonté claire de prévenir le crime par la dissuasion. Chez Bentham, cet aspect est essentiel pour la compréhension de son projet. Miran Božovič l'exprime en ces termes : « Aux yeux de Bentham, le châtement lui-même n'est pas tant destiné au puni, c'est-à-dire la personne coupable, qu'à toute autre personne, c'est-à-dire l'innocent : quand Bentham mesure la valeur de la réformation contre celle de l'exemple — les deux principaux objectifs du châtement — il opte de manière univoque pour le second objectif²⁵ ». Afin de mettre en œuvre l'effet de dissuasion, Bentham recourt à trois techniques : 1) la vue même du pénitencier doit décourager quiconque de commettre une offense, 2) être témoin des châtements appliqués aux criminels et prendre conscience du pouvoir de surveillance mis en place doit agir sur l'imagination de la population, finalement, 3) la mise en scène du châtement, sous forme de spectacle public, oblige tout un chacun à s'identifier au prisonnier et soulève ainsi la crainte de se retrouver à sa place.

21. Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 235.

22. *Ibid.*, p. 244.

23. Reg WHITAKER (*The End of Privacy. How Total Surveillance is Becoming a Reality*, New York, New Press, 1999, p. 32-46) y voit le symbole de la fin du privé.

24. Janet SEMPLE, *Bentham's Prison*, p. 323 (notre traduction).

25. Miran BOŽOVIČ, « An Utterly Dark Spot », introduction, dans Jeremy BENTHAM, *The Panopticon Writings*, London et New York, Verso, 1995, p. 4 (notre traduction).

Part intégrante du projet carcéral de Bentham, le public doit être ouvertement encouragé à venir observer les prisonniers :

Il y aura, d'ailleurs, des curieux, des voyageurs, des amis ou des parents des prisonniers, des connaissances de l'inspecteur et d'autres officiers de la prison qui, tous animés de motifs différents, viendront ajouter à la force du principe salutaire de l'inspection, et surveilleront les chefs comme les chefs surveillent tous leurs subalternes. Ce grand comité du public perfectionnera tous les établissements qui seront soumis à sa vigilance et à sa pénétration²⁶.

Alors que Leibniz suggère un seul regard placé en face d'une multiplication infinie d'images par le jeu des miroirs, Bentham, lui, démultiplie les regards de l'observation pour créer une mise en abîme de la surveillance.

IV. LE PRISONNIER SOUS LE REGARD DU TRIBUNAL PUBLIC

« Vous voyez, je présume comme allant de soi, que sous la condition d'une mise en place des règles nécessaires qui préviennent tout dérangement et désordre, les portes de ces établissements seront, sauf raison spéciale, telles que les portes de tous les établissements publics doivent être, grandes ouvertes à l'ensemble des curieux en tous genres — la grande *commission* du tribunal du monde²⁷. » Bentham conçoit le Panoptique comme un espace public. Il imagine même un système hautement complexe de tunnels qui permette l'accès du public à la tour centrale de l'inspecteur. Ainsi, les prisonniers qui subissent leur châtiment deviennent, qu'ils le veuillent ou non, partie prenante d'une forme de « *reality show* ». Bentham désapprouve explicitement, cependant, le désir morbide qui pourrait motiver les visiteurs dans leur observation : la représentation de la souffrance, et non pas son exercice, doit effrayer le spectateur. Miran Božovič insiste sur la distinction entre le châtiment apparent et le châtiment réel :

Le paradoxe du châtiment conçu par Bentham, destiné pour tous excepté l'individu puni, est dès lors évident : dans le châtiment, seul l'individu puni (c'est-à-dire celui auquel le châtiment n'est pas destiné) endure une peine, alors que le châtiment agit sur tous les autres (c'est-à-dire ceux auxquels il est précisément destiné) sous son apparence extérieure [...]. L'objectif principal du châtiment, la dissuasion des innocents, est ainsi atteint par le moyen de l'apparence elle-même, c'est-à-dire, par l'induction de l'idée du châtiment dans l'esprit de l'innocent²⁸.

La fin du XVIII^e siècle rompt avec la mise en scène traditionnelle du supplice. Dans la première partie de *Surveiller et punir*, Michel Foucault décrit le rôle politique et social du supplice durant l'époque qui précède les réformes pénales de l'âge classique :

Le supplice est une technique et il ne doit pas être assimilé à l'extrémité d'une rage sans loi. Une peine, pour être un supplice, doit répondre à trois critères principaux : elle doit

26. Jeremy BENTHAM, *Le Panoptique*, p. 10-11.

27. Jeremy BENTHAM, *The Panopticon Writings*, p. 47-48 (notre traduction). Nous choisissons de citer ce passage à partir de l'édition anglaise.

28. Miran BOŽOVIČ, « An Utterly Dark Spot », p. 4-5.

d'abord produire une certaine quantité de souffrance qu'on peut sinon mesurer exactement, du moins apprécier, comparer, hiérarchiser [...]. Le supplice repose sur tout un art quantitatif de la souffrance. Mais il y a plus : cette production est réglée [...]. Le supplice fait, en outre, partie d'un rituel. C'est un élément dans la liturgie punitive, et qui répond à deux exigences. Il doit, par rapport à la victime, être marquant [...]. Et du côté de la justice qui l'impose, le supplice doit être éclatant, il doit être constaté par tous, un peu comme son triomphe²⁹.

En comparaison avec la conception moderne de la peine, la pratique des supplices n'était pas fondée sur « une économie de l'exemple, au sens où on l'entendra à l'époque des idéologues (que la représentation de la peine l'emporte sur l'intérêt du crime), mais une politique de l'effroi : rendre sensible à tous, sur le corps du criminel, la présence déchaînée du souverain³⁰ ». Au-delà de l'offense faite au souverain, se traduit l'offense faite à Dieu : le supplice représente le pouvoir que l'un et l'autre exercent sur la vie de l'individu.

Chez Bentham, le spectacle du châtement n'est plus un spectacle public au sens traditionnel du supplice. Au contraire, la notion de spectacle telle qu'elle est développée dans la pensée du philosophe anglais se situe, d'une certaine façon, à la charnière entre l'ancien et le nouveau régime, insistant sur l'effet du spectacle sans la violence du supplice. Se référant à l'Inquisition, Bentham y reconnaît la force de représentation des supplices : « Il est bien singulier que la plus horrible des institutions présente à cet égard un modèle excellent. L'Inquisition avec ses processions solennelles, ses habits emblématiques, ses décorations effrayantes, avait trouvé le vrai secret d'ébranler l'imagination et de parler à l'âme³¹ ». En opposition aux mises en scène du supplice où le condamné est exposé sur la place publique, dans le Panoptique le public est invité à l'intérieur de l'espace d'enfermement. Le spectacle est ainsi doublement intériorisé : géographiquement, il se déroule dans le lieu clos du Panoptique ; mentalement, la vue des prisonniers agit sur l'esprit du spectateur. Si Bentham rejette la violence du supplice, il ne renonce pas pour autant à un spectacle qui puisse avoir la force « d'ébranler l'imagination ».

V. LE PROJET UTILITARISTE

Bentham est considéré comme le fondateur de l'utilitarisme, sa conception du châtement en porte donc inévitablement les traits. Comme le résume Miran Božovič, « c'est en prévenant un mal plus grand que nous contribuons indirectement au plus grand bonheur du plus grand nombre³² ». Le châtement, selon Bentham, n'est en rien souhaitable : il n'est qu'un mal nécessaire qui, dans le projet social global, tend à rétablir le bonheur du plus grand nombre et à prévenir un plus grand mal. Dès lors, seule une participation active de toute la société au processus de réhabilitation des criminels peut permettre la réalisation de ce but.

29. Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir*, p. 43-44.

30. *Ibid.*, p. 60.

31. Jeremy BENTHAM, *Le Panoptique*, p. 14.

32. *Ibid.*, p. 3 (notre traduction).

En 1789, Bentham publie *An Introduction to the Principles of Morals and Legislation*, la pièce maîtresse de sa philosophie utilitariste. Même si le Panoptique est conçu quelques années auparavant, il révèle déjà les options fondamentales qui caractérisent les vues de Bentham sur l'individu et la société. Le lien entre utilitarisme et théorie pénale peut se résumer en trois points : l'importance du rôle de la sanction, l'impératif d'une peine proportionnée au crime et, en dernier lieu, la nécessité d'une éducation morale des individus. Au sujet du premier élément, Bentham et Mill s'accordent sur la perspective suivante, évoquée ici par Catherine Audard : « [...] la recherche de l'utilité du plus grand nombre amène à intervenir dans les choix individuels et à introduire la coercition, ce que Bentham et Mill appellent des *sanctions* nécessaires pour concilier le devoir et l'intérêt³³ ». La sanction sert de mesure et d'équilibre entre les devoirs et les droits de chaque citoyen. Le criminel est principalement conçu comme un individu qui, par le mal commis, rompt le contrat qui le lie à l'ensemble de la société et empêche la recherche du plus grand bonheur pour le plus grand nombre. Dans le but d'éviter de pires maux, il faut donc sanctionner le crime et tendre, à l'aide de la sanction, à l'amendement du criminel. Les deux autres aspects qui lient utilitarisme et théorie pénale prolongent et complètent la définition de la sanction : en amont de celle-ci, l'éducation a pour vocation explicite d'améliorer l'état moral général de la société et prévenir ainsi le crime ; en aval, les peines doivent être soigneusement proportionnées aux crimes afin que la sanction soit réellement efficace et juste. La théorie du châtement de Bentham s'appuie ainsi implicitement sur les caractéristiques reconnues de l'utilitarisme qu'il développera par la suite : conséquentialisme, hédonisme et impartialité.

Les perspectives de Bentham en matière pénale, même si elles peuvent être attribuées à une vision utilitariste, sont également marquées par deux auteurs qui ne se revendiquent pas explicitement de ce courant philosophique. Le premier, maître incontesté pour les réformes pénales de l'époque, est Beccaria : les propos sur la proportion entre crime et châtement ainsi que ceux sur le rôle dévolu à l'éducation sont tout particulièrement empreints des résonances de Beccaria. Le deuxième auteur, plus inattendu mais tout aussi influent pour Bentham, est Fénelon (1651-1715).

Les Aventures de Télémaque (écrites entre 1693-1694 et publiées en 1699) de Fénelon ont grandement influencé John Howard³⁴ d'abord, Bentham ensuite³⁵. Le

33. Introduction à John Stuart MILL, *L'utilitarisme. Essai sur Bentham*, traduit et présenté par Catherine Audard et Patrick Thierry, Paris, PUF (coll. « Quadrige »), 1998, p. 8.

34. Il est également possible de déceler un lien entre Fénelon et les *Lettres persanes* (1721) de Montesquieu. Voir James Herbert DAVIS, Jr., *Fénelon*, Boston, Twayne Publishers, 1979, p. 109.

35. Voir à ce sujet Coleman PHILLIPSON, *Three Criminal Law Reformers : Beccaria, Bentham, Romilly*, London et Toronto, Dent, 1923, p. 110 : dans son enfance, Bentham « began French ; and soon Fénelon's *Télémaque* absorbed his attention, and offered him an inexhaustible source of pleasure and instruction. This book, indeed, appears to have had an important formative influence on his life. In later years he wrote : "That romance may be regarded as the foundation-stone of my whole character ; the starting-point from whence my career of life commenced." He thought the work had implanted in his mind the seeds of later moralising ; and if he is to be taken literally, he said he discovered in it [...] the earliest gleams of the principle of utility [...] ». Les deux citations de Bentham sont tirées de l'édition classique de ses œuvres complètes : *The Works of Jeremy Bentham*, Edinburgh, Bowring, 1838-1843, vol. X, p. 10.

voyage initiatique du jeune Télémaque, fils d'Ulysse, a pour but de le former à l'exercice du pouvoir³⁶. Accompagné de Mentor³⁷, il parcourt le monde et y découvre une multitude de pays et de gouvernements dont Salente deviendra, sous l'influence et les conseils de Mentor, le royaume idéal : « Mentor, établissait ainsi dans Salente toutes les meilleures lois et les plus utiles maximes de gouvernement [...] pour montrer à Télémaque, quand il reviendrait, un exemple sensible de ce qu'un sage gouvernement peut faire pour rendre les peuples heureux, et pour donner à un bon roi une gloire durable³⁸ ».

Au cours de son récit, Fénelon expose ses positions sur l'économie, l'éducation, la guerre, etc., ainsi que sur le rôle des lois et du châtement³⁹. Quelques échos à la pensée utilitariste de Bentham s'y décèlent clairement : par exemple, sur la prévention du crime : « Il vaut mieux prévenir le mal que d'être réduit à le punir⁴⁰ » ; ou sur l'apprentissage par la faute : « Les grandes actions enflent le cœur, et inspirent une présomption dangereuse ; les fautes font rentrer l'homme en lui-même et lui rendent la sagesse, qu'il avait perdue dans les bons succès⁴¹ » ; ou encore sur la gloire que le crime peut procurer : « Combien y a-t-il d'hommes que la misère et l'impuissance de s'élever par la vertu tentent de s'élever par le crime⁴² ! »

Par ailleurs, Fénelon admet généralement que le profit motive les actions humaines : « Sachez que les méchants ne sont point des hommes incapables de faire le bien. Ils le font indifféremment, de même que le mal, quand il peut servir à leur ambition⁴³ ». Sur la base de ce même principe, Bentham développe une conception du châtement où la peine doit toujours contrebalancer le plaisir que procure le crime.

Selon Fénelon, cependant, rien ne peut réussir à l'homme juste et sage, sans le respect des dieux. Le portrait du roi idéal termine l'éducation de Télémaque :

Il est vrai, répondit Mentor, que le roi n'est roi que pour avoir soin de son peuple, comme un berger de son troupeau, ou comme un père de sa famille [...]. Il corrige les méchants par des punitions. Il encourage les bons par des récompenses. Il représente les dieux en conduisant ainsi à la vertu tout le genre humain [...]. S'il est bon, il doit goûter le plus pur et le plus solide de tous les plaisirs à travailler pour la vertu, et à attendre des dieux une éternelle récompense⁴⁴.

L'éducation des individus et l'apprentissage de la vertu ne se conçoivent pas sans l'instruction morale. Toutes les nouvelles conceptions de la réhabilitation des crimi-

36. Ce projet n'est pas seulement fictif puisque Fénelon écrit ce récit pour le petit-fils de Louis XIV, le Duc de Bourgogne.

37. Mentor est en réalité la déesse Minerve qui s'est incarnée pour éduquer secrètement Télémaque.

38. FÉNELON, *Les Aventures de Télémaque*, p. 257.

39. Il s'oppose d'ailleurs farouchement à la peine de mort, « maxime inhumaine » et « politique barbare » : *ibid.*, p. 336.

40. *Ibid.*, p. 253.

41. *Ibid.*, p. 367.

42. *Ibid.*, p. 398.

43. *Ibid.*, p. 242.

44. *Ibid.*, p. 400-401.

nels qui fleurissent à l'âge classique traduisent bien évidemment cette conviction⁴⁵. Chez Bentham, cependant, la religion et l'instruction morale participent à un projet plus vaste que la simple éducation des criminels : la société entière doit être moralement éduquée.

VI. LA MASCARADE DES COUPABLES

Selon les plans de Bentham, « [u]ne chapelle publique est de la plus grande importance dans une maison de pénitence destinée à l'exemple⁴⁶ ». Bentham prévoit ainsi la possibilité de transformer la tour de l'inspecteur en lieu de culte : « Le plan de la chapelle ne peut être bien saisi que par une longue description. Il suffit de dire ici que la tour même des inspecteurs, subissant, le dimanche, une métamorphose par l'ouverture des galeries, devient une chapelle où le public est reçu, et que les prisonniers, sans sortir de leurs cellules, sont à portée de voir et d'entendre le prêtre qui officie⁴⁷ [...] ».

Dans le Panoptique où règne le principe d'une surveillance continue et invisible, la chapelle joue un rôle très particulier : elle devient le seul lieu qui permet aux divers regards de se croiser. Une fois par semaine, spectateurs et détenus se rencontrent à l'écoute de la parole prêchée, « c'est là la seule occasion où les prisonniers auront à rencontrer les yeux du public⁴⁸ ». Dans ce contexte, le port d'un masque devient la condition nécessaire à une participation des prisonniers au service dominical :

L'auteur répond à une objection qu'on lui a faite : c'est qu'en exposant alors les prisonniers aux regards de tout le monde, on les endurecissait à la honte, et qu'ainsi l'on nuirait au but de la réformation morale.

Cette objection peut n'être pas aussi forte qu'elle le paraît d'abord ; parce que l'attention des spectateurs, divisée entre tous les prisonniers, ne s'attache individuellement sur aucun, et que ceux-ci, renfermés dans leurs cellules, à une certaine distance, songeront plus au spectacle qu'ils auront sous leurs yeux, qu'à celui dont ils seront eux-mêmes les objets. Mais, d'ailleurs, rien n'est plus facile que de leur donner un masque⁴⁹.

L'usage du masque ayant pour but de protéger l'anonymat du criminel est courant dans les modèles pénitentiaires de l'époque⁵⁰. Chez Bentham, cependant, le masque remplit une fonction supplémentaire qui rappelle étrangement le faste des processions de l'Inquisition :

Le crime abstrait sera exposé à la honte, tandis que le criminel sera épargné. Par rapport aux prisonniers, l'humiliation n'aura plus sa pointe déchirante ; par rapport aux specta-

45. Voir à ce sujet notre article « *The Eye of God : Religious Beliefs and Punishment in Early Nineteenth-Century Prison Reform* », *Theology Today*, 59, 4 (January 2003), p. 546-558.

46. Jeremy BENTHAM, *Le Panoptique*, p. 15.

47. *Ibid.*, p. 13.

48. *Ibid.*, p. 15.

49. *Ibid.*, p. 13-14.

50. Voir Norman JOHNSON, éd., *Eastern State Penitentiary : Crucible of Good Intentions*, Philadelphia, Philadelphia Museum of Arts, 1994, p. 49-50. Guillaume M.A. FERRUS, *Des prisonniers, de l'emprisonnement et des prisons*, Paris, Gemer-Baillièrre Librairie éditeur, 1850, p. 278.

teurs, l'impression d'un tel spectacle sera plutôt fortifiée qu'affaiblie. Une scène de cette nature, sans lui donner des couleurs trop noires, est telle en elle-même, qu'elle frapperait l'imagination, et qu'elle servirait puissamment au grand objet de l'exemple. Ce serait un théâtre moral dont les représentations imprimeraient la terreur du crime⁵¹.

Le spectacle se métamorphose en un « théâtre moral », mis en scène pour le public. À cette description, Bentham ajoute la remarque suivante dans son *Postscript I* : « La scène de la dévotion sera ainsi décorée par [...] une mascarade [...] sérieuse, touchante et instructive⁵² ». Cet usage du masque est propre au projet de Bentham et devient ainsi l'accessoire nécessaire au spectacle du châtement : le condamné le porte afin que chaque spectateur saisisse l'horreur du crime et de ses effets. En même temps, le masque est l'instrument du châtement lui-même : le criminel, en perdant la face, est privé de sa personnalité propre et ne peut plus se distinguer⁵³.

Lors de la mascarade qui prend place dans la chapelle, le coupable est sans visage humain. Ainsi défiguré, sans traits distinctifs, il participe malgré lui au spectacle universel de la culpabilité humaine. Ce « théâtre moral » est conçu pour provoquer le dégoût de la faute : grâce au pouvoir d'identification, le criminel, tel un héros tragique, est susceptible d'éveiller chez le spectateur un sentiment de pitié et de terreur. Du même coup, le principe même du Panoptique, celui du « tout voir sans être vu », s'effondre : dans la chapelle, chacun est exposé aux regards des autres. Un face-à-face entre public et détenus se met en place, les prisonniers étant dans ce cas-là autorisés à voir leurs observateurs. Ce moment unique dans le fonctionnement du Panoptique altère la définition du regard public porté sur les prisonniers : il ne s'agit plus de privilégier la distance froide du « tout voir » de l'observation, mais bien plutôt de mettre à l'épreuve le principe d'identification propre à la représentation.

Selon Miran Božovič, le regard de l'inspecteur omniprésent et omniscient du Panoptique autorise implicitement la construction de la figure de Dieu : « si nous réalisions l'idée [du Panoptique] en suivant soigneusement le plan de Bentham, nous produirions également, si on peut le dire ainsi, en même temps que le bâtiment lui-même — que nous construisons de briques, de fer, de verre, etc. — Dieu⁵⁴ ». Si dans le principe premier du Panoptique, le regard du public prend le relais de celui de l'inspecteur et s'approprie ainsi le « tout voir » de Dieu, au moment de la rencontre dominicale entre public et prisonniers, le spectacle benthamien invite le spectateur à s'identifier pleinement au criminel. Lorsque public et prisonniers se rencontrent enfin dans la chapelle, la position du spectateur n'est plus celle d'un juge souverain, mais bien plutôt celle du simple pêcheur, être humain révélé à sa propre culpabilité. Cette démarche opère une rupture dans le principe central du Panoptique — celui du « tout voir sans être vu » — qui crée finalement une rupture dans la construction même de la figure de Dieu. Dans le lieu de culte, en effet, le public ne fonctionne plus comme

51. Jeremy BENTHAM, *Le Panoptique*, p. 14.

52. Jeremy BENTHAM, *The Panopticon Writings*, p. 100 (notre traduction).

53. *Ibid.* : Bentham compare la situation du service dominical à celle du procès où le criminel est la vedette du moment.

54. Miran BOŽOVIČ, « An Utterly Dark Spot », p. 19 (notre traduction).

le relais de l'omniscience et omniprésence divines, mais une fois au cœur même du Panoptique, c'est-à-dire la chapelle, chacun se voit, en dernière instance, placé sous le regard du Dieu juge.

Dans le monde occidental, la tradition chrétienne a informé les modèles pénitentiaires mis en place à l'âge classique⁵⁵. Le système carcéral moderne emprunte la structure même de l'enfermement cellulaire à la tradition monastique. L'organisation disciplinaire, elle aussi, s'inspire des couvents : horaires stricts, travail régulier, partage des tâches, prière et instruction morale, etc. Au-delà d'éléments structurels, la conception théologique de l'être humain pécheur, toujours en faute et, dès lors, toujours en recherche de la grâce, a fondamentalement marqué la notion de réhabilitation du criminel.

L'enfermement pénitentiaire s'est vu ainsi investi d'un projet théologique large : convertir le pécheur, l'amener à s'amender pour mieux s'ouvrir au pardon divin. Comme nous l'avons vu, Bentham peut-être plus que quiconque insiste sur le rôle de l'éducation pour réformer moralement l'homme pécheur. Dans ce programme, le criminel n'est finalement qu'un cas particulier qui peut servir à l'éducation du plus grand nombre. En vue de réformer les criminels, d'autres modèles pénitentiaires insistent davantage soit sur l'isolement continu — comme cela est le cas dans le pénitencier de Cherry Hill à Philadelphie fondé par les Quakers en 1829 — soit sur le travail⁵⁶ — selon l'exemple, dès 1825, de la prison d'Aubrun dans l'État de New York. L'idée benthamienne d'une mise en scène de la culpabilité humaine par les prisonniers à l'intention du public de la société est tout à fait unique.

Outre sa fonction éducative, la notion de représentation nous semble être la clef d'une particularité théologique du Panoptique. Dans le spectacle imaginé par Bentham s'entremêlent clairement diverses notions importées de la théologie chrétienne : la contrition individuelle, la reconnaissance universelle de la faute et le faste du rituel. Bentham oscille ainsi entre deux degrés de la représentation, à la croisée, pourrait-on dire, entre une perspective protestante et catholique de la pénitence : d'une part, Bentham insiste sur l'appropriation d'une construction symbolique de la faute et, d'autre part, il favorise la mise en scène théâtrale de la culpabilité humaine. Toutes deux, selon lui, sont nécessaires à la réformation morale des individus. La fonction de la représentation se dédouble, indiquant que la force suggestive du visuel est bel et bien indispensable à une prise de conscience de la condition pécheresse. Mais cette force du visuel, au contraire du modèle traditionnel du supplice qui favorisait une mise à distance par l'horreur entre supplicié et spectateur, joue du principe de la tragédie et, grâce au face-à-face, appelle à l'identification. Le masque porté par les détenus lors

55. Voir Andrew SKOTNICKI, *Religion and the Development of the American Penal System*, New York, University Press of America, 2000, seul ouvrage qui explore le lien entre religion et système pénitentiaire de manière étendue.

56. Le modèle d'Aubrun est communément appelé *corporate system* : l'organisation pénitentiaire y oblige les prisonniers à travailler durant la journée en ateliers et sous une règle de silence stricte ; la nuit, chacun est par contre enfermé dans une minuscule cellule individuelle. Au XIX^e siècle, le *corporate system* se distingue du *Pennsylvania system* qui, lui, désigne le modèle d'isolement continu et total de Philadelphie.

du service dominical est la trace la plus tangible de ce jeu tragique de la représentation.

Une interprétation du rituel comme performance s'avère particulièrement apte à éclairer la compréhension benthamienne du spectacle et de son rôle éducatif. Catherine Bell nous en rappelle les présupposés : « Premièrement, le rituel est un événement, une série d'activités qui n'expriment pas simplement les valeurs culturelles ou reprennent des ensembles symboliques, mais qui produisent de réels changements dans les perceptions et les interprétations des individus ». De plus, « les théoriciens de la performance s'intéressent à l'efficacité particulière des activités rituelles qui les distingue, d'une part d'une communication littérale, d'autre part du pur divertissement⁵⁷ ». Bentham semble bel et bien se soucier des effets performatifs du rituel et mettre en évidence les conditions nécessaires à un usage éducatif et moral du rite.

CONCLUSION

Comme nous le signalions au début de cet essai, le rôle des masques dans le Panoptique a très souvent été négligé par les critiques. Nous sommes pourtant convaincu que cet aspect influence la lecture du projet de Bentham. En conclusion, nous souhaitons donc nuancer l'interprétation foucauldienne du Panoptique à trois niveaux. Premièrement, nous pouvons nous demander si Foucault, en ignorant le rôle du spectacle chez Bentham, n'occulte pas en même temps la possibilité réhabilitative du Panoptique. Bentham conçoit son projet pénitentiaire à partir de la mise en scène théâtrale. Afin de dissuader tout individu de commettre des actes criminels, il cherche par la représentation à susciter en lui l'effroi providentiel de la faute et de son châtiement. Deuxièmement, Bentham met à l'épreuve la distinction de Foucault entre le spectacle du supplice et la discipline de l'enfermement. En effet, à l'aide de sa compréhension de la représentation, Bentham ne dissocie aucunement discipline et spectacle. Au contraire, l'intériorisation des effets de contrôle sur l'individu (la discipline) ne peut jamais se réaliser sans la force des impressions que suscite la mise en scène (le spectacle). Troisièmement, la définition même du panoptisme pourrait être relativisée. La rencontre cruciale entre prisonniers et public lors du service dominical suggère que le face-à-face, sous certaines conditions, est indispensable au projet de surveillance généralisée et d'éducation morale des individus sociaux.

57. Catherine BELL, *Ritual. Perspectives and Dimensions*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1997, p. 74 (notre traduction).